

# LA LIBERTÉ

journal quotidien politique et religieux

O. I. X. M. V. X.

ABONNEMENTS	Trois mois	six mois	un an
	fr. 6	11	20
	10	19	36
	SUISSE		
	FRANCE, BELGIQUE ALLEMAGNE, AUTRICHE ITALIE, ESPAGNE ANGLETERRE, HOLLANDE ÉTATS-UNIS		

**Rédaction et Expédition**  
 BUREAUX : 10, Grand'Rue, 10, à Fribourg  
 La rédaction rend compte des ouvrages dont deux exemplaires lui sont adressés.  
 Elle annonce ceux dont elle reçoit un exemplaire.

BUREAU DES ANNONCES : Grand'Rue, 10, à Fribourg.  
 Prix de la ligne ou de son espace : 15 cent.  
 Des remises sont faites sur les annonces souvent répétées.  
 Lettres et argent franco.

## Un dernier mot sur l'Union catholique

Nous allons enfin terminer aujourd'hui l'examen de la correspondance de la Suisse centrale, publiée par la *Kirchen-Zeitung*. Voici la suite de ce que nos journaux bien-publicards se sont dispensés de traduire :

III. L'un des grands avantages de la *Liberté*, et, en même temps, l'une des raisons qu'elle peut invoquer pour sa justification, c'est que ses principes sont aussi ceux des autorités cantonales fribourgeoises. Les autorités s'appuient sur la *Liberté*, et la *Liberté*, sur les autorités. A ce point de vue, la *Liberté* a raison de rejeter la dénomination de parti (dans le sens de fraction), pour déclarer qu'elle représente les idées et les principes du gouvernement et du peuple de tout le canton.

Nous remercions la *Kirchen-Zeitung* de cet hommage rendu à la vérité, quoiqu'elle nous rende cette justice d'un ton assez peu bienveillant. Quel mal voit-elle à ce que nos principes nettement catholiques soient ceux du gouvernement et du peuple ?

Mais cette même *Liberté*, si heureuse et si fière de sa bonne entente avec le gouvernement fribourgeois, travaille sourdement dans d'autres cantons catholiques à discréditer auprès du peuple des gouvernements conservateurs, pour le simple motif que ces gouvernements ont d'autres vues diplomatiques et que, par sentiment patriotique, ils veulent vivre avec leur Confédération dans un accord qui répugne aux principes de la *Liberté*.

Dans le canton de Lucerne et dans la Suisse primitive, la *Liberté* chauffe l'opposition et la pousse à s'insurger contre le système conservateur actuel, sans se rendre compte qu'elle travaille par là à faciliter au radicalisme la victoire sur les forces conservatrices divisées.

Cette pauvre *Kirchen-Zeitung* vit décidément dans le pays des chimères. Où a-t-elle vu que nous ayons travaillé à discréditer des gouvernements conservateurs ? Quels sont ces gouvernements ? Quels sont les articles insérés dans nos colonnes contre ces gouvernements ? Pour accuser, il faut avoir les preuves en main : nous attendons les preuves que la *Kirchen-Zeitung* doit nous fournir pour justifier son accusation.

Nous connaissons, nous, un gouvernement qui n'est que trop en butte aux atta-

ques d'une certaine presse conservatrice, depuis le *Bien public* jusqu'au *Vaterland*. Voilà contre quels journaux la *Kirchen-Zeitung* devrait diriger ses reproches violents.

Où est-ce que la *Kirchen-Zeitung* a vu que nous voulons empêcher les gouvernements conservateurs de vivre en bons termes avec leurs confédérés ? C'est là une imputation des plus blessantes pour nous, et ici encore, nous insistons pour que notre censeur justifie son accusation. L'entente avec nos confédérés, c'est le plus ardent de nos désirs, et aucun de nos principes ne nous interdit de travailler à cette entente, quoi qu'en pense la feuille ecclésiastique.

Que notre confrère de Soleure veuille bien le croire, si des gouvernements conservateurs sont menacés par une opposition plus forte qu'autrefois, si la majorité du canton de Schwyz a été ébréchée, la faute n'en est pas à la *Liberté*, elle n'y a collaboré ni par des articles ni par de sourdes menées. Prétendre le contraire, c'est nous accuser gratuitement. Or, nous protestons contre les accusations gratuites : nous insistons pour connaître sur quels faits se basent les reproches qu'on nous adresse.

Tels sont, en substance, les points sur lesquels nous ne pouvons marcher d'accord avec la *Liberté*. Il est facile de voir qu'il ne s'agit nullement de principes, mais plus ou moins exclusivement des seules personnalités dirigeantes.

Comment ! maintenant, il ne s'agit plus de principes, et tout à l'heure nous nous disiez que « nos principes » répugnaient à « une entente avec nos confédérés ! » Il ne s'agit pas de principes, et tout à l'heure vous nous reprochiez de faire table rase des droits historiques ! Mais mettez-vous donc d'accord avec vous-même, Monsieur le correspondant de la *Kirchen-Zeitung*.

Il peut en être autrement de la lutte entre la *Liberté* et le *Bien public*. Nous trouvons, en effet, qu'il n'est pas encore démontré que le *Bien public* soit un organe conservateur catholique dans notre sens. C'est pourquoi nous comprenons volontiers qu'entre les deux journaux fribourgeois la paix sera plus difficile à rétablir et que ce n'est pas la *Liberté* seule qui est la cause de tout le mal.

O *Bien public* ! voilà donc ce que pensent

de vous vos propres amis de la Suisse allemande, de cette Suisse allemande dont vous vous targuez en toute occasion d'avoir les sympathies et l'approbation. Le *Bien public* n'est pas un organe conservateur catholique au jugement de la *Kirchen-Zeitung*, qui pour prononcer cette sentence, ne se place pas au point de vue de la *Liberté*, qui vit trop dans l'idéal, mais à son propre point de vue à elle, qui est celui de la sagesse et de la modération !

Voilà donc pourquoi le *Chroniqueur* n'a pas eu le courage d'aller jusqu'au bout de la traduction commencée avec tant d'ardeur !

Nous avons tenu, nous, à donner la traduction complète et aussi littérale que possible de la correspondance de la *Kirchen-Zeitung*, afin que nos lecteurs en aient le sens exact, et puissent se convaincre de la futilité et de la fausseté des reproches que nous font nos censeurs de la Suisse allemande. Il y a des préjugés, des partis pris et des malentendus : voilà ce que prouve l'article de la Gazette ecclésiastique. Nous voudrions avoir contribué à répandre, par nos réponses, un peu de lumière sur une situation qui est mal connue par la plupart des publicistes de la Suisse centrale. Nous ne craignons pas de provoquer l'examen et le contrôle ; les explications qu'on désirera, nous les donnerons, les griefs qu'on alléguera contre nous, nous les discuterons, comme nous venons de discuter et de réfuter ceux qui ont été formulés par la *Kirchen-Zeitung*. Puissent bientôt finir les divisions entre catholiques et conservateurs, divisions créées et propagées par la funeste influence du parti du *Bien public* ; ce parti ne s'est pas contenté de travailler à désorganiser tout dans l'intérieur du canton, mais il a inondé la Suisse de ses calomnies contre tout ce qui le gênait.

Nous ne demandons que de la lumière, sûrs que nos adversaires d'aujourd'hui seront nos meilleurs amis de demain, quand ils se seront aperçus qu'on les a trompés. Car nos adversaires de la Suisse allemande sont en général de bonne foi, et c'est précisément parce que leur âme est loyale qu'ils n'ont pas su se tenir en garde et se sont laissés prendre dans un réseau d'intrigues habiles et audacieuses.

## NOUVELLES SUISSES

Berne, 4 octobre.

Un legs en faveur de l'église catholique-romaine de Berne me donne aujourd'hui l'occasion de revenir sur une affaire très instructive. Il y a quelques années, une dame du patriciat bernois, Française d'origine et catholique romaine, avait donné la belle somme de 10,000 fr. en faveur de l'église catholique de Berne. Lorsque le schisme eut été reconnu par les radicaux de Berne, l'église catholique et toute sa fortune furent remises aux vieux-catholiques, qui, comme on sait, aiment prendre la poule et l'œuf. Le legs de 10,000 fr., versé dans la caisse de la paroisse catholique, fut perdu malgré les réclamations de la donatrice, qui déclara hautement qu'elle ne reconnaissait comme Eglise catholique que celle qui est conforme aux doctrines et aux principes de Rome. La secte de M. Herzog, soutenue par le gouvernement, n'a pas voulu abandonner sa proie.

Quelque temps après, un M. Lieuthaud, secrétaire de l'ambassade française, légua une somme de 1,500 fr. à l'église catholique de Berne, et naturellement les apostats ont eu de nouveau envie de mettre la main sur cette somme. Mais cette fois, un Français catholique, désigné par le défunt comme exécuteur testamentaire, déclara nettement qu'un Français, qui donne quelque chose à une église catholique, ne pense qu'à une église catholique romaine parce que la France ne reconnaît heureusement pas la secte des soi-disant vieux-catholiques.

Les 1,500 fr. sont ainsi allés à qui de droit, mais ces deux faits, en instruisant les catholiques, ont eu l'avantage de les rendre prudents, comme le prouve la précaution prise par M<sup>me</sup> de Bondarewski, veuve de M. de Bondarewski, ancien attaché de l'ambassade russe près la Confédération. Cette dame, Française d'origine, morte le 10 juillet dernier, a légué un montant de 500 fr. pour l'entretien de l'église catholique-romaine et apostolique, désignation assez claire, pour ôter d'avance l'envie aux vieux-catholiques d'étendre leurs griffes vers cette proie. Je cite ce fait, non seulement pour honorer le souvenir de la donatrice, mais pour indiquer quelles précautions il faut prendre ici si l'on veut mettre un legs à

34 FEUILLETON DE LA LIBERTÉ

## LE COUP DE GRACE

DERNIÈRE ÉTAPE D'UNE CONVERSION

Par PAUL FÉVAL

CHAPITRE VIII

LA BATAILLE DES PREMIERS JOURS. — LES ANNEES PROSPÈRES. — LA BLESSURE DE MISÉRICORDE.

J'avais une vive affection pour Alexandre Dumais, dont le père était mon maître, et si éloigné que je fusse de partager la plupart des idées qu'il prend pour morales ou philosophiques, il ne m'en coûtait point de me retirer de lui ; je le fis volontiers, surtout à cause de son talent éblouissant, et depuis lors je n'ai eu aucun nouvel accès de fièvre académique : ma huitième visite est encore à faire. Je ne pense pas que je la fasse jamais, car j'ai d'autres ambitions et l'immortalité que je poursuis l'est point de cette sorte : ceux qui vivent à genoux n'ont que faire de semblables panaches.

Il ne me convenait plus d'écrire dans certaine presse ; je flairais la guerre à outrance qui allait surgir entre les opinions et je voyais avec découragement les périls dissensions des partis honnêtes qui se croyaient encore assurés de l'avenir et donnaient à l'envi la mesure de leur cruelle incapacité ; je savais que la faction républicaine, beaucoup plus pauvre encore, n'avait personne en dehors des énergumènes sans aucune espèce de valeur, qui savent hurler dans les meilleures heures et se hérissent le poil avec les loups, mais ne savent que cela : j'étais fixé sur les habiletés et même sur l'éloquence de tel tribun en chef qui avait péché beaucoup de millions en eau plus que trouble, emplit les ruisseaux de ses tramails tendus dans l'espoir d'y trouver pris, par une nuit sans lune, ce poisson de ses rêves qui s'appelle l'EMPIRE. Nul n'avait dit encore : « Le cléricalisme, c'est l'ennemi ! » mais c'était si facile à dire ! et la pure loi du Christ inspire une haine si logiquement nécessaire à tout homme qui répugne à dresser le bilan de sa propre conscience !

A mesure que les partisans de la prohibé trop débiles de cerveau et de poignet, gênés d'ailleurs par la perdue alliance des mulets doctrinaires du centre gauche, lâchaient pied, je voyais monter le flot des inutiles, des vicieux, des ignorants divaguant au nom de la science, des tyranniques déraisonnant au nom de la liberté, toute la tourbe en un mot, épaisse et innumérable des miquelets de la république, propre à gâter n'importe quel métier. Quand ceux-là grouillent, le temps est proche où le suffrage universel acclame Barrabas en proscrivant Jésus.

Il y avait d'ailleurs un symptôme terrible : tous les esprits pratiques, doués de quelque flair, retournaient leur casaque avec ensemble et prestesse et les derniers valets de la livrée impériale endossaient la carmagole à l'unanimité. Ce pauvre architecte de tant de talent, qui restait Pierre et dont le dévouement amoureux pour la famille impériale m'avait jadis attendu à Compiègne, me fit trembler par la brutalité de sa platitude ; j'en fus triste, humilié, diminué. Jamais je n'ai été un bonapartiste, mais mon respect affectueux pour ces deux têtes couronnées d'épines, l'empereur et l'impératrice, avait grandi avec leur infortune et il y a des trahisons déchirantes dont l'heure ne sonne qu'au jardin des Oliviers. Pour moi, le Calvaire où la croix semble prête à se dresser aujourd'hui, attendait.

Un dégoût croissant me vint pour mon travail dont la frivolité me navrait, mais, chose étrange, je restais sourd à ces avertissements si divers et ils ne m'appelaient point vers Dieu ; au contraire, il me paraissait que Dieu abandonnait les siens et je lui en en gardais comme une rancune hargneuse. Plus j'avais été appelé, plus je résistais en face de ce qui me semblait être une démission de la Providence.

Mon dernier roman mondain fut écrit pour M. de Villemessant, comme l'avait été mon premier ; je ne sais pas trop pourquoi il me demanda ce livre, car nous n'avions point la même façon d'envisager les choses. Je n'eus pas à me louer de lui. Mon roman ne valait sans doute pas grand-chose, mais dans une discussion d'intérêt où il essayait d'amincir mon prix qui était le même partout depuis quinze ans, il me parla

comme Gil-Blas à l'archevêque de Grenade. Je me crus aussitôt perdu sachant l'influence vraiment extraordinaire qu'il avait sur le boulevard. Je lui proposai d'arrêter la publication et je rentrai chez moi abasourdi comme si un moellon me fut tombé sur le crâne dans la rue.

Ainsi sortit du nuage la main surnaturelle qui allait me prendre au collet. Je dis les choses dans leur petitesse et dans leur naïveté. Ce coup de foudre microscopique dont j'aurais si bravement ri quelques semaines auparavant, m'ébranla et me terrifia comme si ma réputation défoncée eût ouvert tout à coup un abîme sous mes pas. J'eus peur pour ma maison de famille où il n'y avait point de luxe, mais qui était montée sur un pied assez coûteux. Toutes les éducations de mes enfants se faisaient à la fois ; j'en avais six dans des établissements, choisis en un temps où le taux de la pension ne nous importait vraiment pas beaucoup. Je regardai mon budget d'un œil attentif, chose que je n'avais point encore faite, et cet accès de sagesse me conduisit à une folie, ce qui est la coutume pour les gens dépourvus d'expériences en affaires.

Je n'avais jamais joué, ni même spéculé ; l'idée ne me vint point de jouer ou de spéculer, mais en présence de tant d'éducatrices pendantes, du chiffre de nos dépenses nécessaires et de la ruine littéraire que ce pauvre M. de Villemessant n'avait peut-être pas eu l'intention de me laisser entrevoir si profonde, la panique s'empara de moi et je demandai conseil à un financier qui n'était pas de la première volée : je le croyais, je le crois encore honnête homme. Sur son avis, je déplaçai mes fonds et je les employai en valeurs

Tabri de l'avidité d'une secte qui abuse du nom de catholique.

Les vieux ont eu recours dernièrement à un procédé très mondain pour se procurer de l'argent : Une société de chant, le *Münnerchor*, a exécuté un concert vocal en faveur de l'orgue que les sectaires désirent depuis longtemps se procurer. Le *Münnerchor* est composé de protestants et de quelques vieux catholiques ; il a exécuté, dans l'église, des chants qui n'avaient aucun caractère religieux, pendant que M. Herzog disait la messe en langue allemande. Malgré les annonces dans les journaux, ce concert avait attiré très peu de monde.

**Zurich**

M Furrer, président de la commune à Sternenberg, vient d'être arrêté pour détournement au préjudice de ses administrés.

**Glaris**

La situation est de nouveau inquiétante à Elm. Une crevasse du Risikopf s'est considérablement élargie ces jours, ce qui prouve que la montagne est encore en mouvement. Les habitants d'Elm ont reçu de nouveau l'avis de quitter le village.

**Grisons**

Une correspondance adressée au *Bund* de Coire en date du 3 octobre contient les renseignements suivants sur le congrès socialiste international qui a surgi à l'improviste le 2 octobre dans la capitale du canton des Grisons.

Il a été ouvert au nom du parti démocratique social de la Suisse par M. Conzett, de Coire, qui a rappelé les difficultés suscitées par « une bourgeoisie qui est aussi internationale dans la persécution que dans l'exploitation. » Il a ajouté cependant que les délégués n'avaient rien à craindre ; de même qu'ils songeront aux devoirs imposés par le droit d'asile et par les relations internationales, de même les Suisses sauraient maintenir leurs droits et protéger leurs hôtes contre toutes mesures vexatoires : Les socialistes combattent pour leur droit, pour une cause sérieuse, mais aussi faut-il travailler rapidement et sans perdre beaucoup de paroles.

Outre les pays déjà mentionnés dans les journaux, le Portugal et l'Italie sont aussi représentés. La Suisse l'est par MM. Conzett, Herter et Schwarz pour le parti de la démocratie sociale ; J. Philippe Becker, de Genève, pour les Allemands en Suisse ; M. Vogelsanger pour la Société du Grütli, et Sedert pour les ouvriers. Pour l'Allemagne est présent M. J. Braun, d'Altona ; pour la Belgique, M. Bertrand, de Bruxelles ; pour la France MM. Malon, membre de la Commune, et Joffrin, de Paris ; pour l'Amérique M. Guire, de Saint-Louis, secrétaire de l'Association des charpentiers, « forte de 15,000 hommes, » etc.

L'ordre du jour du Congrès est ainsi conçu :

I. Situation du parti socialiste dans les différents pays : statistique des groupes ouvriers, leurs idées philosophiques, politiques et sociales ; conséquences de cette statistique des idées dominantes sur l'avenir du mouvement social, principalement dans l'hypothèse d'une révolution générale.

II. Situation politique et économique du prolétariat dans chaque pays ; persécution et oppression de ses défenseurs ; devoirs et

tactique que ces persécutions imposent aux socialistes.

III. Une fédération des forces socialistes est-elle possible et sur quelles bases doit-elle s'effectuer ? Organisation de cette fédération.

IV. Elaboration d'un programme commun au point de vue des principes de l'agitation et de la propagande — toutes questions de détail réservées.

V. Serait-il bon de créer dans chaque pays un bureau de secours pour les gens sans travail, les socialistes persécutés, etc. ?

VI. Quelles sont les lois qui devraient être sans retard promulguées ou supprimées, soit sur le terrain économique, soit sur le terrain politique, afin d'ouvrir la brèche au socialisme, si de quelque manière que ce soit, les socialistes arrivent à avoir le dessus ?

VII. Serait-il opportun de reconnaître ou de créer un organe central officiel dans lequel seraient discutées toutes les théories socialistes ?

VIII. Rédaction d'un manifeste destiné à être répandu dans toutes les langues parmi les ouvriers, qui exposerait au peuple clairement et nettement sa situation, lui disant ce que veulent ses maîtres et ce que veulent les socialistes, ainsi que de la manière dont il peut s'affranchir de l'esclavage moderne.

**Thurgovie**

La Société suisse pour la réforme pénitentiaire, réunie à Frauenfeld, au nombre de 50 délégués, représentant douze cantons, a résolu de travailler en vue de l'élaboration d'un code pénal fédéral et de s'entendre à cet effet avec la Société suisse des juristes. Un concours, avec prix, sera ouvert, pour provoquer la rédaction de ce code.

En outre, l'assemblée a décidé de faire une démarche auprès du Conseil fédéral pour lui demander de hâter la présentation à l'Assemblée fédérale d'un projet de loi portant création d'une prison cellulaire fédérale pour les grands criminels.

**Schaffhouse**

Une crevasse menaçante, une vraie déchirure de la montagne, s'est formée depuis quelque temps sur la Berghalde, au-dessus Schleithem. Afin de n'être pas brusquement surpris par une catastrophe, le conseil d'Etat a demandé au conseil de la commune de faire examiner périodiquement cette déchirure, de la mesurer soigneusement, pour être en mesure de donner des renseignements exacts sur les mouvements du terrain au département des travaux publics.

**Valais**

On mande de Nax qu'un incendie a éclaté samedi dernier, à 5 heures du matin, au hameau de la Cretaz dans le dit village. Grâce à l'habileté des pompiers et à la tranquillité de l'air, l'on a pu aussitôt maîtriser le feu et parer à un plus grand désastre.

Il y a malheureusement à déplorer la mort d'une vieille femme, âgée de 88 ans, atteinte depuis quelque temps d'aliénation mentale, et à laquelle la rumeur publique attribue la cause du sinistre.

**Neuchâtel**

Résultat des mises de vendange de vignes de l'Etat : à Auvonnier, 47 fr. 25 la gerle de blanc ; à Bevaix, 40 fr. 75.

L'Etat, s'étant réservé l'échute, n'a pas ratifié ces ventes, attendu qu'il a été fait des offres supérieures.

Résultat des mises de Saint Blaise : Blanc, misé de 40 fr. à 49 fr. 25 pour la vendange de Saint Blaise, Hauterive et la Coudre ; 35 fr. pour celle d'Epagnier.

La vendange des vignes contenant blanc et rouge, s'est vendue, suivant la proportion, 52 fr. à 60 fr.

Un lot de rouge à Hauterive a atteint 80 francs 50 centimes.

**Genève**

On lit dans la *Tribune* :

« Tandis que les assises secrètes du parti radical libéral se tenaient à la place Chevelu, le Cercle de Plainpalais et l'Association démocratique fisaient une sorte de tour de préconsultation en vue des prochaines élections fédérales. M. Raichlen, président, a ouvert la séance à 8 heures et quart, et a donné la parole d'abord à M. Trimolet, qui a proposé, avec raison, en principe, une liste de conciliation qui porterait trois noms démocratiques et deux radicaux. Il s'est appuyé sur le fait que le parti démocratique ne pourrait pas présenter, avec quelque chance de succès, une liste compacte, et qu'il fallait donner satisfaction aux nombreux radicaux qui, mécontents de la direction imprimée à leur parti, seraient tout disposés à voter une liste qui leur présenterait quelques concessions. — On a fait ressortir ce qu'il y aurait d'inapplicable dans le principe qui pourrait satisfaire certains radicaux, mais qui, certainement, mécontenterait bon nombre d'indépendants.

« M. Ernest Pictet a cherché à parer à ces difficultés en ne portant qu'une liste incomplète de trois membres, laissant aux radicaux la possibilité d'introduire deux de leurs dans la députation au Conseil national. Mais toutes ces propositions ne semblent pas plaire à l'immense majorité des assistants. Divers orateurs protestent contre une liste de conciliation, et M. Odier est fort applaudi lorsqu'il prouve que la soi-disant concession radicale libérale, en portant M. Chenevière, n'en est pas une, car, en réalité, quoiqu'il en soit, la réélection de l'honorable député ne saurait être mise en doute. Du reste, les radicaux ont appris, à Berne, que M. Chenevière était fort apprécié, et que si la députation genevoise en était privée, elle perdrait l'influence dont elle jouit encore dans la ville fédérale. M. Ador approuve complètement la manière de voir de M. Odier. Il faut présenter une liste homogène qui permettrait seule de lutter avantageusement contre les radicaux libéraux. L'orateur émet le vœu que le Comité électoral puisse rencontrer deux ou trois candidats influents appartenant à la fabrique et au commerce. Il y a quatre ans, un nom fut mis en avant. Ne serait-il pas possible de tenter de nouvelles démarches ?

« M. Rotty, Bouet, Morel, Viusseux, etc., ont encore pris la parole dans le sens d'une liste compacte. A la votation, celle-ci a été adoptée à la presque unanimité. Le choix des noms est renvoyé à une séance prochaine. »

On voit qu'il ne s'agissait plus de « se couper un bras » selon l'expression vulgaire, mais bien d'être tranché en deux comme un pigeon. L'énormité de cette perte m'épouvanta, je voulus demander conseil en haut lieu et je quittai la Bourse avec la tête perdue.

Les conseils que je reçus chez les personnages politiques furent contradictoires ; on me fournit des renseignements très curieux sur la politique turque et un puissant du jour me proposa de mettre en roman les probités de la diplomatie russe. Il s'agissait bien de roman ! J'hésitai tout ce jour-là et la seule chose intelligente que je fis fut de décommander mon fameux coffre-fort.

Le lendemain, j'hésitai encore ; mes fonds continuaient de baisser ; le troisième jour, je rentrai chez moi avec la certitude d'être ruiné à plate couture. C'était fini ; j'ai encore au fond d'une malle mes superbes napiers turcs avec leurs vignettes toujours fraîches et leurs admirables sceaux ; ils n'ont pas même eu la peine de se changer en feuilles sèches comme les sequins des « mille et une nuits. »

Je m'enfermai dans mon cabinet pour réfléchir. Les objets d'arts qui m'entouraient me firent mal à voir parce que je leur urais adieu en moi-même.

(A suivre.)

NOUVELLES DE L'ETRANGER

Lettres de Paris

(Correspondance particulière de la Liberté.)

Paris, 4 octobre.

Des intimes qui reviennent de Mont-sous-Vaudrey prétendent que M. Grevy a imaginé un plan assez subtil pour ne pas donner le pouvoir à M. Gambetta. Il le lui ferait offrir, en spécifiant qu'à son gré, il serait très dangereux d'engager une campagne sur la question de révision, parce que cette campagne pourrait donner au gouvernement républicain une apparence d'instabilité. M. Gambetta, qui fait plaider dans la *Republique française*, la nécessité de la révision, ne pourrait actuellement accepter et M. Grevy dirait que ce n'est pas sa faute si M. Gambetta a refusé le pouvoir, puisqu'il ne lui a imposé d'autre condition que de respecter la constitution.

On dit que, dans la réunion des sénateurs convoqués, dimanche dernier, chez M. Jules Simon, il a été résolu qu'une protestation basée sur les termes constitutionnels serait rédigée par des délégués du centre gauche et soumise à l'assentiment des sénateurs de droite et de gauche, si le ministère, pour obéir à une influence occulte, s'avisait de procéder, par anticipation, au renouvellement sénatorial, comme il a agi récemment lors des élections générales de la Chambre des députés.

Dans les cercles opportunistes, on feint de ne pas prendre au sérieux les menaces révolutionnaires. Ce ne sont plus des « esclaves ivres » qui demandent aujourd'hui la mise en accusation du ministère incapable et la suppression par tous moyens de renégat génois Non, ce sont de « grands enfants » qui s'amuse. Au bambin il faut une trompette et un tambour, à certains grands enfants, dit la *Republique française*, des discours tapageurs et des résolutions étourdissantes. Mais pourquoi donc le journal de Gambetta laisse-t-il échapper cette grave considération : « un pareil vote (celui de la salle Rivoli) nous place à deux doigts d'une révolution. » Est-ce également une ironie déguisée ?

On donne comme certain qu'aucun obstacle ne sera apporté à la campagne de meeting qui commence contre le ministère. Dans le monde gouvernemental, on se flatte que toutes ces manifestations feront long feu et qu'il faut les traiter par indifférence. La vérité, c'est qu'on veut masquer ainsi le manque d'énergie qui empêche de mettre obstacle à la poursuite des projets avoués par les radicaux.

On assure que le général Saussier aurait fait dire aux ministres que l'opération projetée sur Kaïrouan présente des difficultés d'exécution beaucoup plus sérieuses qu'on n'avait l'air de le croire et qu'il lui était impossible de prédire, à jour fixe, le moment où il s'emparerait de la ville.

Le marché des rentes manque de fermeté. On redoute une augmentation de l'escompte à Londres. Les valeurs de crédit continuent leur marche ascensionnelle, l'Union générale, la Banque des pays autrichiens et la Banque des pays hongrois résistent à tous les efforts de la spéculation allemande. Le Suez et le Lyon sont en progrès sensible.

FRANCE

L'école de la rue des Postes vient d'avoir vingt-cinq admissions à l'école Polytechnique. Nouveau succès qu'on ne pouvait lui pardonner.

M. le directeur, appuyé du cardinal de Paris lui-même, avait insisté auprès du gouvernement pour garder le P. Joubert. Des hommes considérables s'étaient mis en mouvement ; le ministère se refusait obstinément à donner une réponse.

On vient de décider que l'école des Postes serait irrémédiablement fermée si le P. Joubert était maintenu comme professeur dans l'établissement.

Le succès de la maison à l'école Polytechnique est l'œuvre du savant et vénérable P. Joubert ; on ne doit pas être surpris de l'acharnement de MM. Ferry et Cie à la poursuivre.

ALSACE-LORRAINE

L'Alsace-Lorraine s'apprête, pour la quatrième fois depuis sa séparation de la France,

étrangères rapportant des intérêts élevés qui doubleraient presque mon revenu. Ce n'était pas une haute preuve d'intelligence que je fournissais là, personne n'en peut-être plus convaincu que moi, mais j'avais mon idée qui, toute simplette qu'elle était, me paraissait vraiment assez plausible. Je me disais : « Ces fonds d'Etat subsistent déjà depuis bien longtemps, ils ne vont pas disparaître comme cela tout d'un coup, juste au moment où je les achète. De deux choses l'une, ou Villemessant se trompe, et j'éviterai la culbute intellectuelle dont il a bien voulu me menacer, ou je vais devenir idiot, tout doucement, selon sa prophétie ; dans le premier cas, je revendrai mes fonds Turcs, sitôt que mon prochain succès lui aura donné un démenti public ; dans le second, mes enfants pourront garder leurs maîtres sans que leur père et leur mère soient obligés de se retirer dans un grenier. Et dès que les éducations vont être moins nombreuses je reprendrai de la rente française comme c'est le devoir d'un bon père de famille. »

Ce raisonnement n'eût point satisfait un homme prudent, mais il me contenta. Malheureusement, et l'opération fut faite, après quoi, je dormis sur les deux oreilles. Je n'étais vraiment pas fort et ne le suis pas devenu.

Quand l'agent de change m'envoya mon ballot d'obligations, je fus pris de respect pour ce trésor en papiers. Les titres ottomans étaient si beaux, si frais, si volumineux et il y en avait une telle charge que je sentis en les contemplant quelque chose se gonfler en moi ; je me crus riche de très bonne foi et me jugeai digne d'avoir un coffre-fort. L'idée germa et leva, c'était un

jeune plant d'avarice et j'ordonnai qu'on m'énaigle une armoire dans mon mur pour y dissimuler ma caisse à secret que je ne voulais pas montrer à tout le monde. L'armoire fut percée, la caisse fut choisie, mais elle n'eut pas le temps d'être livrée et n'arriva point jusque chez moi.

Le jour même où je l'attendais, je reçus une dépêche ainsi conçue : « Vendez fonds Turcs, tous. Ambassadeur de Russie a conseillé faillite au Sultan. » J'ai oublié le nom de cet ambassadeur si vraiment russe qui continuait ainsi à sa manière la politique de Pierre le Grand. C'était vrai, le czar commençait en trichant à la grecque sa sanglante comédie de la guerre d'Orient, et avant même de mettre en route les canons, il versait à ce pauvre abruti de Grand-Turc, le poison d'un conseil diabolique qui devait jeter la perturbation dans toute l'Europe et ruiner à tout jamais le crédit de l'empire du Croissant. Les fils de Mahomet auraient paré le coup en se comportant honnêtement, mais pour des sauvages la tentation était trop forte ; ils écoutèrent la coquinerie cosmaque, et moururent de cela, malgré le brutal héroïsme qu'ils ont dépensé depuis à prolonger leur agonie.

Je courus à la Bourse, mais je ne courus pas assez vite ; le télégraphe bavardait sans relâche entre Constantinople et Paris. Les détours du pays de l'argent m'étant absolument inconnus, j'eus beaucoup de peine à joindre enfin, chacun de mes louis ne valait déjà plus que 10 francs au parquet.

— Faut-il vendre ? me demanda mon homme.

à élire ses représentants au Reichstag allemand.

Les élections d'octobre 1881 ne seront pas moins importantes que celles de 1874; comme à cette époque, il n'y a en Alsace que deux partis: celui qui a le culte du passé et espère dans l'avenir, et celui qui, acceptant le fait accompli, vit au jour le jour.

En 1874, l'Alsace-Lorraine a déposé 183,232 votes en faveur des députés catholiques et protestationnistes. En 1877, ce chiffre était descendu à 143,637, grâce aux circonscriptions protestantes du Bas-Rhin qui avaient donné 43,419 voix aux candidats autonomistes et gouvernementaux. Mais l'année suivante, le chiffre des votes catholiques protestationnistes a dépassé celui des premières élections de 1874.

Aux dernières élections, il y avait 322,871 électeurs inscrits, dont 174 pour 1,000 luthériens et 797 pour 1,000 catholiques. Sur ce chiffre d'électeurs, les deux tiers ont voté.

Les candidats de la Tradition ont obtenu environ 75 pour 100 des votes et les autonomistes gouvernementaux 23 pour 100, ce qui représente à peu près la proportion de l'élément catholique et luthérien, en tenant compte des abstentions du premier et en ajoutant l'élément immigré au dernier.

Tous les députés catholiques protestationnistes se présentent de nouveau, à l'exception de M. Rack, député de Molsheim-Erstein et de M. Schmidt Battiston, le regretté député de Haguenau, décédé.

M. Lorette, notaire, député de Thionville, candidat gouvernemental, ne se présente plus. Il a été mêlé à un procès fâcheux qui lui a coûté cher. Comme homme politique, il a bien fait de se retirer de la scène à la suite de ce procès.

Voici la liste des candidats anciens du Haut-Rhin sur lesquels se porteront de nouveau les voix du parti de la Tradition. Il en est un, M. Dollus, qui n'est pas catholique, mais il est populaire, et il a donné aux catholiques des garanties sérieuses.

HAUT-RHIN

Mulhouse. — M. Dollus, ancien maire, commandeur de la Légion d'honneur.

Altkirch. — M. le chanoine Winterer, curé de Mulhouse.

Guebwiller. — M. le chanoine Guerber, ancien supérieur de séminaire de Zillisheim.

Colmar. — M. Charles Grad, le savant ingénieur, l'érudit alsacien.

Ribeauvillé. — M. l'abbé Simonis, supérieur des Filles de la Charité, dites de Niederbronn.

Dans le Bas-Rhin ne se présentent que deux anciens députés qui peuvent compter sur le parti de la Tradition.

Strasbourg-ville. — M. Kablé, ancien membre de l'Assemblée nationale française.

Schlettstadt. — M. Heckmann Stinzy, ancien notaire à Mutterholtz.

Les catholiques de la circonscription de Molsheim-Erstein ont agréé la candidature de M. Hugues Zorn de Bufach, fils, ancien élève des RR. PP. Jésuites de Metz, et ceux de Strasbourg campagne celle de M. Quirin, maire de Stotzheim, sur lequel est tombé le choix du Comité catholique, à la suite des hésitations regrettables de M. de Schauenbourg.

A Haguenau, les catholiques ne se sont pas encore arrêtés sur le choix du candidat qui doit remplacer M. Schmidt-Battiston.

En Lorraine, les députés sortants que voici se présentent de nouveau :

Metz. — M. Paul Bezanson, ancien maire, chevalier de la Légion d'honneur.

Sarreguemines. — M. Jaunez, propriétaire de la grande faïencerie lorraine.

Sarrebourg. — M. Germain, avocat et grand propriétaire à Hommarving.

Ces trois députés sont protestationnistes. Thionville élira certainement M. de Wendel.

Les députés lorrains de la protestation ont l'habitude de publier un manifeste collectif. M. de Wendel, étant pour la première fois candidat, se joindra probablement à eux et ne fera pas un manifeste spécial.

Nous attendons les manifestes des députés catholiques alsaciens, qui, cette fois-ci au moins, auront un organe à eux, l'excellente *Union d'Alsace*.

Quant à MM. Kablé et Dollus, de Strasbourg et Mulhouse, ils se voient privés de leur organe, la *Presse d'Alsace*, supprimée en vertu du pouvoir dictatorial et de M. de Manteuffel. Peut-être profiteront-ils de la liberté accordée pendant la période électorale pour répandre des feuilles volantes, à moins que M. de Manteuffel n'intervienne de nouveau avec son fameux et élastique paragraphe dictatorial.

AUTRICHE-HONGRIE

La Diète d'Innsbruck a adopté, à une grande majorité, une résolution invitant le gouvernement à faire en sorte, par voie administrative, qu'il soit introduit, au moyen d'une modification de la loi actuelle de l'Empire sur l'instruction primaire, des écoles confessionnelles, et que l'éducation religieuse soit reconnue comme base de la législation scolaire dans les écoles primaires; que la législation de l'Empire concernant les écoles primaires soit restreinte et ramenée à des principes généraux; que le droit revenant à l'Eglise, aux pays et aux parents par rapport à l'éducation et à l'instruction des enfants soit sauvegardé; enfin que la possibilité soit donnée au Tyrol de régler légalement l'organisation de ses écoles primaires, ainsi que la position des instituteurs au point de vue de leurs droits et attributions. Jusqu'à ce que cet état de choses soit créé, il y aurait lieu d'inviter le gouvernement à prendre aussitôt par voie administrative des mesures qui rendraient au moins supportable la situation actuelle.

ALLEMAGNE

La question sociale forme en Allemagne le thème de toutes les réunions électorales. A Altona la discussion est devenue tellement vive à ce sujet, que la réunion a dû être dissoute. On se battait dans la salle et dans les alentours; la police a été obligée d'intervenir et de nombreuses arrestations ont été faites. Les catholiques rhénans, comme nos lecteurs le savent, se sont prononcés énergiquement contre le socialisme de l'Etat, qui suivant eux, n'est propre qu'à ôter à la famille, à l'Eglise et à la société toute initiative et tout essor.

Dans le grand-duché de Bade les élections viennent d'avoir lieu pour le renouvellement de la Chambre. Les conservateurs et les catholiques ont à enregistrer de beaux succès; presque partout les libéraux ont perdu des sièges; le parti catholique en a gagné sept. Le nombre de leurs adhérents s'est sensiblement augmenté dans toutes les circonscriptions. C'est de bon augure pour les prochaines élections du Reichstag. Il convient d'ajouter que M. Turban, ministre d'Etat, et M. Friedrich, vice-président de la Chambre, n'ont pas été réélus.

IRLANDE

Nous avons parlé des résolutions prises au sujet de l'application du *Land act* par l'épiscopat irlandais, réuni à cet effet au collège de Maynooth-lez-Dublin. Voici un passage du document traitant d'un tout autre sujet:

« Les évêques, informés que de faux bruits qu'on fait circuler parlent d'une prétendue modification dans les rapports existant entre les collèges catholiques d'Irlande et les collèges de la reine, avertissent les fidèles, dans l'exercice de leur charge sacrée, que les collèges de la reine sont aujourd'hui autant que jamais absolument dangereux pour la foi, pour la morale, et qu'ils sont encore sous le coup de la réprobation de l'Eglise; que les parents catholiques ne peuvent envoyer leurs enfants dans ces institutions condamnées; que les jeunes gens catholiques n'y peuvent recevoir leur instruction, enfin que les catholiques, bien que pouvant passer leurs examens et recevoir leurs grades dans la nouvelle université royale, ne peuvent étudier dans les collèges de la reine, ni s'y préparer à ces examens et à ces grades.

Pour cela, en effet, ils ont ce qu'il leur faut dans les écoles et les collèges catholiques du pays, dont le mérite s'est attesté d'une façon remarquable lors des examens secondaires, et dans l'Université catholique de Dublin, dont les éminents maîtres et professeurs enseignent toutes les branches du savoir y compris les cours de l'Université, et peuvent par conséquent préparer les étudiants à tous les concours et grades universitaires. Les évêques ont de nouveau fait appel au gouvernement au nom des catholiques d'Irlande, pour qu'il établisse l'égalité en matière de subvention d'Etat entre les établissements catholiques et les établissements non catholiques d'éducation supérieure, soit en renonçant à doter ces derniers, soit en dotant également les autres.

Cette réclamation s'applique spécialement aux dotations publiques dont jouissent les collèges de la reine, le Trinity-College et les écoles royales. Ils sollicitent instamment la suppression de l'abus dont les catholiques ont si longtemps souffert par suite du « sys-

tème national d'éducation » et terminent en formulant leurs vœux sur les modifications à apporter à la législation scolaire. »

RUSSIE

Le *Journal de St-Petersbourg*, parlant de la correspondance publiée par le *Times* sur les affaires d'Orient, dit:

« Pour le moment, nous pouvons rester simples spectateurs des prétentions qui se sont fait jour à la suite du *pronunciamiento* des officiers égyptiens. Il faut toutefois observer que la question de savoir à qui appartiendra l'Egypte n'est et ne peut être une question exclusivement anglaise ou anglo-française. Elle est trop intimement liée à tout l'état de choses actuel en Orient pour qu'un gouvernement puisse la préjuger de sa seule autorité.

La presse peut lancer des projets fantaisistes de ce genre, mais ces projets ne peuvent avoir d'existence sérieuse aux yeux des gouvernements.

« Les cabinets sont d'autant moins disposés à perdre de vue la connexité qui existe entre les divers problèmes qui se posent en Orient que les événements des dernières années ont prouvé une fois de plus la vérité de l'axiome *concordia res parvae crescunt, discordia maxima dilabuntur*. »

JAPON

Nous trouvons dans la *Saint-James-Gazette* de Londres, la notice suivante sur l'Université de Yeddo:

« Le gouvernement japonais avait trouvé qu'il était trop coûteux d'envoyer les étudiants japonais en Europe et que, de plus, ces jeunes gens manquaient de surveillance. Il s'était donc décidé à fonder au Japon même une Université, où des professeurs allemands, anglais et français enseignaient chacun dans leur langue. A t-on trouvé que cela faisait trop de langues à la fois? Les professeurs allemands se sont-ils montrés plus capables?

« Quoi qu'il en soit, on a renvoyé les Anglais et les Français, et aujourd'hui tous les professeurs de l'Université de Yeddo sont allemands. L'Université compte plus de mille étudiants, qui n'ont été admis qu'après avoir suivi pendant six ans les cours du gymnase allemand établi là-bas. — Les professeurs reçoivent environ 15,000 fr. par an, plus les frais de voyage, aller et retour, et un logement avec jardin. »

CANTON DE FRIBOURG

Un incendie considérable a éclaté cette nuit, vers deux heures du matin, à Châtel-Saint-Denis. Trois bâtiments ont été détruits par les flammes, malgré la présence d'une douzaine de pompes. Ce triste événement atteint plusieurs familles et maîtres d'état laborieux, qui vivaient de leur travail.

Il y avait très longtemps que cette population localité n'avait pas vu de sinistre visiter ses murs. Aucun renseignement ne nous est encore parvenu sur les causes de l'incendie.

L'autre jour, nous disions que pour être conservateur catholique, il était nécessaire « de ne jamais pactiser avec les radicaux, de ne jamais accepter ni une de leurs idées, ni un de leurs hommes. » Le *Confédéré* s'empresse de conclure de là que nous ne pouvons pas accepter une candidature radicale « pour le district du Lac. »

Pour la partie catholique du district du Lac, le *Confédéré* a parfaitement raison; mais il a tort s'il veut parler du Murtenbiet Protestant.

Nous nous expliquons. Le Murtenbiet fait partie du canton de Fribourg, et doit être mis sur le même pied, pour les divers avantages, avec les autres parties du canton. Par conséquent, il a droit à une représentation dans les différents conseils ainsi qu'à une part dans les administrations.

Or, il est évident, d'autre part, que, dans le Murtenbiet, les idées politiques, influencées par d'autres conceptions religieuses, diffèrent essentiellement des idées politiques de la partie catholique. Les protestants conservateurs ne sont pas en communion de principes avec les conservateurs catholiques, et chacun sait qu'un protestant radical n'est pas du tout la même chose qu'un radical né et élevé dans la religion catholique.

Nous devons évidemment tenir compte de cette différence fondamentale. Si nous voulions appliquer les règles catholiques à

la partie protestante du Lac, nous en arriverions à lui contester tout droit à une représentation, à la réduire, en quelque sorte, à n'être qu'un pays sujet. Or, c'est ce que personne ne veut. Le respect que nous avons pour la liberté religieuse de nos concitoyens du culte réformé nous impose la règle de respecter aussi les conséquences de leurs idées dans la vie publique.

C'est pour cela que les catholiques du Lac ont toujours voté des listes où se trouvaient des protestants fort peu conservateurs. Ainsi avons-nous fait en 1872, quand nous avons voté pour M. Vissaula, et si le Lac, en 1875, avait su nous présenter un candidat, il est probable que le Murtenbiet n'aurait pas cessé d'être représenté dans les Chambres fédérales.

Nous sommes heureux de l'occasion que nous fournit le *Confédéré* de nous expliquer sur une distinction qui lui paraîtra peut-être étrange, mais qui est la conséquence de l'existence dans notre canton d'une minorité protestante jouissant de la plénitude de la liberté religieuse.

Les laborieuses populations du Vuilly voient arriver avec une satisfaction bien légitime l'époque des vendanges. Après une série d'années où le vignoble n'a presque rien produit, soit qu'il ait été ravagé par la grêle, soit que les grands froids de l'hiver 1879-80 aient détruit la presque totalité des plants, le Vuilly espère faire d'assez bonnes vendanges cette année, le raisin ayant pu arriver à parfaite maturité. Quant à la quantité, on peut compter sur une bonne moyenne par places, et sur une moyenne ordinaire en d'autres.

Quelques jours de beau temps seraient encore nécessaires.

Si nous sommes bien informés, les vendanges commenceront du 8 au 10 octobre dans le Haut et Bas.

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES

PARIS, 5 octobre.

Le général Saussier télégraphie aujourd'hui au ministre de la guerre qu'il a donné l'ordre d'occuper les forts de Tunis.

Nos troupes sont à Medjez-El-Bab, soutenant celles d'Aly bey.

Le général Caillat annonce que rien de nouveau ne s'est passé en Kroumirie.

Le *Temps* affirme que le cabinet a décidé de donner sa démission une dizaine de jours avant la rentrée des Chambres, afin que le nouveau cabinet soit prêt pour le 28 octobre.

CRONIQUE & FAITS DIVERS

LE « GOSTINOÏ DVOR » DE MOSCOU. — Une dépêche a annoncé l'incendie à Moscou du « Gostinoï Dvor » ou bazar. Pour se faire une idée de l'immensité du désastre qui vient de frapper Moscou, il faut avoir visité et parcouru souvent cette agglomération de bâtiments du grand bazar, où se trouvait en quelque sorte centralisé tout le commerce de Moscou.

Le *Gostinoï Dvor* se composait d'une vingtaine de rues parallèles à la façade et appelées lignes; rien de curieux comme ces ruelles étroites et sombres sur les côtés desquelles s'élevaient l'étai du vieux marchand moscovite. Je dis étai, car il ne se trouvait pas des magasins au *Gostinoï Dvor* de Moscou, mais seulement des boutiques ouvertes à tous les vents et qu'on fermait la nuit avec des contrevents de bois et de lourdes barres de fer. Au-dessus des boutiques se trouvaient de petites fenêtres grillées qui éclairaient autrefois les logements des marchands; mais depuis longtemps personne n'habitait plus dans le bazar; il était même défendu d'y allumer du feu. Aussi fermait-on les boutiques à la nuit tombante.

Dans le bazar, chaque ruelle ou ligne, avait sa spécialité. Ici l'on vendait la bimbeloterie, là des fourrures, plus loin les étoffes de soie et de velours; une rue tout entière était consacrée aux images saintes, merveilleuses petites peintures recouvertes en partie de chapes d'argent, d'or ou de vermeil. Une fois les emplettes faites, on n'avait qu'à aller un peu plus loin, pour trouver la ligne des emballers et l'on renfermait ses acquisitions dans de petits coffres recouverts en tôle découpée en moitié, ou des malles peinturlurées de fleurs et d'oiseaux les plus bizarres.

Les marchands qui trafiquaient là étaient eux-mêmes bien dignes de l'attention du voya-

geur. Ces gros marchands moscovites, chaussés de grandes bottes, coiffés d'un chapeau de soie, revêtus d'une longue redingote serrée à la taille par une ceinture de soie. Ils se tenaient entourés de leurs commis derrière l'étalage, un éternel verre de thé à la main, et vous appelaient obséquieusement en vous détaillant les qualités de leurs marchandises.

La perte occasionnée par l'incendie de cette petite cité est immense. Il ne sera jamais possible d'évaluer exactement ce que le bazar renfermait de marchandises, au moment de l'incendie, mais on ne croit pas être taxé d'exagération en estimant la perte totale à plus de cent millions de francs

Samedi matin à 6 heures, comme le bateau à vapeur l'Aigle entrant dans le port de Vevey, se dirigeant sur Genève, il interrompit les ébats de deux cygnes qui folâtraient tout près du bord, en face du marché. L'un

se retira à temps pour n'être pas atteint par le bateau, mais l'autre alla s'engager sous la roue qui avait presque cessé entièrement de tourner. Le chauffeur de l'Aigle vint à son secours et l'apporta à bord pour lui donner les soins nécessaires; il ne portait aucune trace de blessure, mais il ne remuait qu'à peine. En arrivant à Ouchy, il expira.

C'était un magnifique animal du poids de 19 livres. Il a été remis, au retour, entre les mains du syndic de Vevey. Aucune des personnes de l'équipage du bateau ne se souvenait d'avoir vu un cygne pris dans une roue: heureusement pour ces gracieux hôtes lac.

Les journaux de La Haye enregistrent ce fait remarquable et unique dans les annales de l'histoire parlementaire, que la mémoire prodigieuse de M. van Lynden van Sandenburg a permis au ministre des finances de débiter par cœur le « speech aux millions, »

soit onze colonnes de journal, fourmillant de chiffres, du commencement jusqu'à la fin, sans oublier un demi-cent, voire sans se tromper une seule fois!

On sait qu'il existe dans cette Amérique à laquelle nous devons déjà le phylloxéra un terrible insecte, le colorado, qui détruit en masse les pommes de terre. Des mesures exceptionnelles ont été prises par les gouvernements européens pour en empêcher la propagation dans leurs Etats. Mais voilà qu'on apprend de source certaine que des agents fénians ont recueilli dans l'Illinois des milliers de ce féroce rongeur, et qu'ils sont partis pour l'Angleterre, pour les lâcher sur les champs de pommes de terre. S'ils ont réussi dans leur entreprise ils pourront se flatter d'avoir commis un fier acte de vengeance, étant donnée l'importance de la pomme de terre dans l'alimentation du peuple anglais.

Petite poste

M. L. Rd doyen de B. (Vaud). — M. l'abbé E. nous a transmis votre commission. Le journal vous a été expédié régulièrement avec le paquet d'Ech... Nous ne savons à quoi attribuer le retard, il provient probablement de la distribution.

M. J. J. aux B. (Berne). — Nous expédions un exemplaire brochure du pèlerinage.

M. L. P. à Paris. — Nous avons expédié brochures du pèlerinage. Tout continue son petit chemin.

A plusieurs. — Avons pris bonne note de vos commandes. Almanach de la Suisse catholique. Merci.

Nous commençons aujourd'hui l'expédition des brochures pèlerinage. L'écoulement a été trop fort ces jours pour le faire plus tôt.

M. SOUSSEAS Rédacteur.

GRAND MAGASIN DE CHAUSSURES

GRAND'RUE, N° 9.

La plus grande partie de chaussures pour l'hiver vient d'arriver. Les achats très importants et très avantageux me mettent en mesure de vendre tous les articles à des prix plus modérés, que partout ailleurs.

Le prix courant qui suit convaincra, sans peine, tout le monde, que les prix sont au-dessus de toute concurrence.

PRIX COURANT

Pour hommes.

- Bottines veau ciré, double semelle 9 fr.
- Bottines veau ciré, mat. claq. ciré semelle 9-11 fr.
- Bottines croupon patin 2 semelles 14 50
- » fines, en chagrin veau mat, veau ciré, sur mesure 18 fr.
- Bottines veau ciré 3 semelles 16 fr.
- Souliers empeignes, ferrés, depuis 7 50
- » de chasse en cuir de Russie 4 50
- Bottes doubles semelles, terrées 12 fr.
- Pantoufle en feutre 4 50

Pour dames

- Bottines, chagrin, clouées, depuis 5 fr.
- » cousues 8 75
- » veau ciré, flanelle 9 fr.
- » à bouton, chagrin 7 fr.
- » en feutre, gail. claq. vachesse, cousée à la main 10 25

- Bottines, polon, lacet, feutre, claq, chagrin talon Louis XV 12 50
- Souliers à crochet, empeigne depuis 7 50
- Chaussons feutre et gail. 4 50
- » lisières semelle de cuir depuis 3 50

Pour fillettes et garçons.

- Souliers, à crochet et lacet en cuir depuis 4 50
- Chaussons feutre, semelle en cuir 3 50
- Souliers feutre, claq. chagrin, à crochet 6 fr.
- Bottines. polon., feutre, claq. chagrin, talon, à boutons 7-8 fr.

Pour enfants.

- Souliers en feutre, depuis 1 25
- » cuir, forts depuis 1 80
- Et beaucoup d'autres articles, trop long à détailler.

9, GRAND'RUE 9, FRIBOURG

4, RUE ST-LAURENT, LAUSANNE

Confection sur mesure.

Raccommodages prompts, solides et à bon marché. Ressemelage pour homme 4 à 4 fr. 50, pour dame, 3 à 3 fr. 50.

Prix fixes

Grand Magasin de chaussures, Grand rue, N° 9.

(439)

Mme GIROD-BLANDIN

élève de M<sup>me</sup> Morel-Pineau de Paris prévient les dames de Fribourg qu'elle vient d'ouvrir un atelier de robes et confections, maison n° 31, Grand (sous les Arcades) à Fribourg. (479)

Viandes conservées de St-Louis

Bœuf salé (corned beef). Bœuf rôti (roast beef). Se trouvent en boîtes de 2 livres, prix avantageux, au magasin

BETTIN-PELLEX, (461) 10, Grand rue, 10, Fribourg.

PETITS EXERCICES DE MÉMOIRE

pour l'enfance

Par Ars. BLANC, instituteur

TROISIÈME ÉDITION AUGMENTÉE

Prix 50 centimes.

Approuvé par la Direction de l'Instruction publique.

COCHER

Un homme d'une 40 d'années

désirerait se placer comme cocher ou portier, il se chargerait aussi de la direction d'une ferme, ou des soins d'un jardin. S'adresser aussi au bureau du journal

CONFÉRENCES SUR

LE LIVRE DE JOB

Par le R. P. Henri DMANTE

De la Compagnie de Jésus

AVEC APPROBATION DE PLUSIEURS ÉVÊQUES

Un volume in-8 de 360 pages; prix : 4 fr. 50,

Les Conférences sur le livre de Job ne sont pas une série de dissertations bibliques comme le titre lui-même semblerait l'indiquer, mais un traité pratique sur l'épreuve, sur les moyens de la sanctifier et de la faire tourner à la gloire de Dieu.

En vente à l'Imprimerie catholique à Fribourg.

Librairie catholique

GRAND'RUE, 13, A FRIBOURG (Suisse.)

Dépôt de livres de plusieurs maisons de Paris

Vente des livres édités à PARIS et à BAR-LE-DUC par l'ŒUVRE DE SAINT-PAUL

On se charge de faire arriver, aux prix de Paris, tous les articles de librairie

Annales ecclésiastiques Caesaris Baronii, Od. Reynaldi et Jac. Laderchii. 36 vol. à 16 fr. le vol. Grandes facilités de paiement.

Conférences de Saint-Joseph de Marseille: la Foi, l'Eglise et la Papauté, par le R. P. DE PASCAL. 1 fort vol. Prix : 4 fr.

Saint Paul, sa vie, ses missions, sa doctrine, avec portrait, par MARCELLIN ARNAULD. Prix : 5 fr. 50. Avec une magnifique carte des voyages de saint Paul. Prix : 7 fr. 50.

Doctrine spirituelle de saint François d'Assise, par le R. P. APOLLINAIRE, franciscain. 1 vol. in-8, édition de grand luxe, illustré de 5 belles gravures. Prix : 5 fr.

Œuvres spirituelles du P. Jean-Joseph Surin, de la Compagnie de Jésus. Nouvelle édition. 10 vol. grand in-8 jésus. Prix : 3 fr. 50. le vol. On souscrit à l'avance.

Conférences sur le livre de Job, par le R. Père Henri DEMANTE. 1 vol. in-8. Prix : 4 fr. 50.

Petit office de la sainte Vierge et office des Morts. Gros caractères elzéviros. Prix avec reliure basane : 1 fr. 80; avec reliure de luxe : 3 fr. 50.

Les Petits Bollandistes, Vie des saints (Mgr P. GUÉRIN). 17 beaux vol. grand in-8. Prix : 90 fr.

Le Palmier séraphique, ou Vie des saints, des hommes et des femmes illustres de tous les Ordres de saint François. 12 vol. in-8, 20 fr.

Concordance (DUTRIPON). 1 vol. in-4 jésus. Prix : 20 fr.

Œuvres complètes de saint Jean Chrysostome. 11 vol. in-8 jésus. Prix : 40 fr.

Œuvres complètes de saint Augustin. 17 vol. in-8 jésus. Prix : 75 fr.

Œuvres complètes de saint Bernard. 5 vol. in-8 jésus. Prix : 25 fr.

Choix de la prédication contemporaine. 5 vol. in-8 carré. Prix : 20 fr.

La Chaire contemporaine, formant l'apologie oratoire du Christianisme à notre époque. 5 vol. in-8 carré. Prix : 20 fr.

Œuvres complètes de Bossuet. 12 vol. in-8 jésus, Prix : 52 fr.

Œuvres complètes de Bourdaloue. 4 vol. in-8 jésus. Prix : 16 fr.

Œuvres complètes de Massillon. 4 vol. in-8 jésus. Prix : 16 fr. 50.

Sancti Thomae Aquinatis Summa theologiae. 8 vol. in-8 jésus. Prix : 20 fr.

Compendium theologiae moralis (GURY-BALLERINI). 2 forts volumes in-8. Prix : 20 fr.

BOURSE DE GENEVE DU 5 OCTOBRE

FONDS D'ETATS	COMPTANT	TERME	DEMANDE	OFFRE	ACTIONS	COMPTANT	TERME	DEMANDE	OFFRE
6 0/0 Genevois	86 3/4	—	86 1/2	87	Suisse-Occidentale	—	178	176	177
4 1/2 Fédéral 1879	—	—	97	—	privilegiées	—	—	325	326
4 0/0 1880	101 7/8	—	101 3/4	102	Central-Suisse	523	—	522	525
5 0/0 Italien	91	90 80	90 75	91	Nord-Est Suisse	—	355	352	353
5 0/0 Valais	—	—	—	—	privilegiées	—	545	545	550
					Union Suisse	—	246	245	246
					Saint-Gothard	—	—	440	447
					Union privilegiées	—	433	432	435
					Comptoir d'escompte	—	—	—	—
					Banque du commerce	—	—	—	—
					de Genève	—	—	—	—
					Fédérale	—	470	467	472
					Société suisse des chemins de fer	—	745	—	—
					Banque des chemins de fer	—	—	7295	7250
					de Paris et Pays-Bas	—	1275	1275	1276
					Crédit Lyonnais	—	955	937	940
					Association financière genevoise	1145	1150	1150	1160
					Omnium genevois	—	—	1400	—
					Basler Bankverein	—	—	990	995
					Industrie genevoise du gaz	802	—	800	810
					belge du gaz	—	—	612	—
					Gaz de Genève	600	—	600	602
					Marseille	740	—	740	745
					Appareillage, Gaz et Eau	—	—	—	—
					Tabacs italiens	—	—	—	—

BOURSE DE PARIS

4 Oct.	AU COMPTANT	5 Oct.
98 5/8	Consolidés	98 1/2
84 60	8 0/0 Français	84 30
116 43	5 0/0 id.	116 25
—	Or, à New-York	—
132	Argent à Londres	132 50
	A TERME	
84 60	8 0/0 Français	84 50
116 50	5 0/0 id.	116 15
90 50	5 0/0 Italien	90 10
98 94	8 0/0 Anglais	98 87
16 50	5 0/0 Turc	15 50
—	5 0/0 Russe 1877	—
—	4 0/0 Autrichien	—
1320	Banque de Paris	1305
937 50	Crédit Lyonnais	935
755	Mobilier français	760
1745	Crédit foncier	1712 50
90	Mobilier Espagnol	902 50
—	Autrichiens	950
1740	Gaz Parisien	1725
2115	Suez	2135